

Peut-on être chevalier de Saint-Grégoire et promouvoir l'homoparentalité ?

Author : Vini Ganimara

Categories : [Actes du Pape](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#)

Date : 21 décembre 2012



C'est l'abbé **Blake**, curé de la paroisse **Sainte-Marie-Madeleine** de Brighton qui a levé le lièvre sur son [blogue](#) : le 13 décembre, l'archevêque de Southwark, Mgr **Peter Smith** a remis à **Terence "Terry" Connor**, dirigeant pendant de longues années de la **Catholic Children's Society**, un diplôme du pape le nommant chevalier de l'ordre de **Saint-Grégoire-le-Grand**.

Rien de mal en soi si ce n'est que, dans le sud de l'Angleterre, là où œuvrait **Terry Connor**, la **Catholic Children's Society** a changé en 2008 son nom en **Cabrini Children's Society**. Un changement motivé en grande partie par le scandale de la pédophilie dans l'Église, l'association entendant probablement – dans un monde anglo-saxon fortement secoué par ces affaires – préserver ses ressources en gommant son appellation catholique. Mais, comme souvent, l'adaptation sémantique a débouché sur un virage politique. Spécialisée dans l'assistance aux enfants en difficulté, en particulier dans l'adoption, l'association a en effet adapté ses statuts aux législations britanniques antidiscriminatoires (en particulier les "**Sexual Orientation Regulations**" entrées en vigueur 2007) pour aboutir à accueillir aujourd'hui, parmi les foyers candidats à l'adoption « *les personnes de tout âge, de toute culture et de toute foi. Vous pouvez être célibataire, en couple, hétérosexuel ou de même sexe.* » ([source](#)).

En principe décerné pour services rendus à l'Église, l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand se retrouve ainsi conféré à un homme ayant entraîné l'association dont il avait la charge à abdiquer son identité catholique au profit du nouvel ordre moralement correct. Loin de nous l'idée de mettre en cause le Saint Père dans cette distinction pour le moins discutable : c'est l'évêque diocésain qui propose à la nonciature les candidats aux décorations pontificales (Instruction du 13 mai 2001), à charge pour le nonce de donner son *nulla osta* et de transmettre à la Secrétairerie d'État. La responsabilité de cette nomination contestable incombe donc à Mgr **Smith**, archevêque de Southwark.

Et nous pouvons sans hésitation écrire que celle-ci est totale car, en 2008, lors du changement de nom de la **Catholic Children's Society**, l'un de ses auxiliaires, Mgr **Hine**, avait démissionné du bureau de l'association pour marquer son désaccord avec les nouvelles orientations prises sous la gouverne de M. **Connor**. Encore une fois, un prélat, au lieu de parler et d'agir "en vérité" se rend donc complice, si ce n'est coupable, d'une action apportant d'autant plus confusion et scandale au cœur de son diocèse qu'elle instrumentalise l'autorité et la signature du Saint Père.

